



MAIRIE DE THIL
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Vendredi 21 mai 2021

L'An deux mille vingt et un et le 21 mai à 18 heures, dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Céline FRAYARD, Maire.

Présents : Vanessa ARNASSAN, Sandrine BOUVIER, Sophie CARLI, Cécile DARGASSIES, Céline FRAYARD, Jean-Luc LÉZAT, Bruno PASQUIER, Julie ROUGER

Absents - Excusés : Robert ARMENIER, Gatien ARNAULT, Jean-Matthieu CANCHES, François DROMARD, Cécile FAVIER PEZET, Caroline GRAIRE, Pierre LAMOTHE.

Ont donné pouvoir : Caroline GRAIRE à Céline FRAYARD, Gatien ARNAULT à Céline FRAYARD, Pierre LAMOTHE à Cécile DARGASSIES.

Secrétaire de séance : Bruno PASQUIER

Convocation du 17 mai 2021

Madame Céline FRAYARD déclare, avec 9 conseillers présents à l'ouverture de la séance le quorum atteint ; le conseil peut valablement délibérer.

Ouverture de la séance à 18 heures.

ORDRE DU JOUR :

1- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 13 AVRIL 2021

Madame Céline FRAYARD interroge les Membres du Conseil sur d'éventuelles remarques à formuler sur le procès-verbal de la réunion du mardi 13 avril 2021.

Sans remarque de la part des conseillers, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

2-TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE EN COMMERCE MULTISERVICES DE PROXIMITE- ATTRIBUTION DES LOTS :

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel d'offres en 12 lots séparés publiée le 22 mars 2021 sur le portail de la Dépêche pour la réhabilitation de l'ancienne poste en commerce multiservices de proximité.

La Commission technique communale qui s'est réunie le mercredi 13 mai 2021 à 9h00 a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 50 % pour le prix, 40 % pour la valeur technique de l'offre, 10% pour le délai de livraison) comme étant les offres les plus avantageuses, celle des entreprises suivantes :

Lot n°1 -Installation de chantier : HK CONSTRUCTION- 12 B rue Jacquard 09300 LAVELANET pour un montant de 24 000.00 € HT (28 800.00 € TTC)

Lot n°2 – Démolition -Gros-Œuvre-Charpente : HK CONSTRUCTION- 12 B rue Jacquard 09300 LAVELANET pour un montant de 61 000.00 € HT (73 200.00 € TTC)

Lot n°3 – Enduit de façades : Lot classé sans suite pour motif d'intérêt général : insuffisance de concurrence

Lot n°4 – Menuiseries extérieures : CZERNIK 8 avenue André Marie Ampère 31770 pour un montant de 21 713.50 € HT (26 056.20€ TTC)

Lot n°5 : Menuiseries intérieures : Lot classé sans suite pour motif d'intérêt général : insuffisance de concurrence

Lot N°6 - Plâtrerie- Isolation : DA SILVA Agostinho - Patau- 09000 SAINT JEAN DE VERGES- pour un montant de 28 869.63 € HT (34 643.56 € TTC)

Lot n°7 – Electricité : SARL EMP- 5 chemin de Lamothe- 31330 LAUNAC pour un montant de 20 647.19 € HT (24 776.63 € TTC)

Lot n°8– Chauffage –Plomberie- VMC : TECHNICLIMATIC- 17 allée Michel de Montaigne- 31770 COLOMIERS pour un montant de 26 200.00 € HT (31 440 € TTC)

Lot N°9 - Revêtements sols et faïence : LACAZE -1357 avenue de Falguières 82000 MONTAUBAN pour un montant de 11 689.00 € HT (14 026.80 € TTC)

Lot n° 10 – Peinture : DARBAS Thierry – 4 rue des glycines -31830 PLAISANCE DU TOUCH pour un montant de 9 642.49 € HT (11 570.99 € TTC)

Lot n°11 – Sols souples : LACAZE -1357 avenue de Falguières 82000 MONTAUBAN pour un montant de 3 714.75 € HT (4 457.70 € TTC)

Lot n°12 – Serrurerie : QUERIN Jacky 27 route de l'Isle Jourdain -31530 LEVIGNAC pour un montant de 9 775 € HT (11 730.00 € TTC)

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée de suivre les avis de la commission technique communale pour les 10 lots pour lesquels une entreprise est identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Les lots 3 et 5 feront l'objet d'une nouvelle procédure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Attribue 10 lots de l'appel d'offres (lots n°1-2-4-6-7-8-9-10-11-12) relatif à la réhabilitation de l'ancienne poste en commerce multiservices de proximité conformément au descriptif rédigé ci-dessus
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du marché concernant à la réhabilitation de l'ancienne poste en commerce multiservices de proximité
- Prend acte que les lots 3 et 5 feront l'objet d'une nouvelle procédure.
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2021

3-TRAVAUX D'URBANISATION RUE DE CHASTEL - RD 93

Madame le Maire expose à l'Assemblée qu'il est nécessaire de sécuriser la rue de Chastel reliant le centre bourg à la salle polyvalente via une liaison piétonne sur la Route Départementale 93.

Il convient de choisir un maître d'œuvre pour réaliser les études de ce projet.

Madame le Maire présente à l'Assemblée la convention proposée par le bureau d'études AXE INGENIERIE dont l'enveloppe estimative des travaux s'élève à 200 000 € HT.

Le taux de rémunération du maître d'œuvre est de 4.3 % soit 8 600 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de lancer les études afin de réaliser les travaux d'aménagement, de sécurisation et d'urbanisation de la rue de Chastel,
- Décide de retenir le bureau d'études AXE INGENIERIE,
- Autorise Madame le Maire à signer la convention avec le bureau d'études AXE INGENIERIE pour un montant de 8 600 € HT de l'enveloppe estimative des travaux qui s'élève à 200 000 € HT,
- Autorise Madame le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental après finalisation du projet,
- Sollicite l'inscription de la part chaussée au programme de travaux d'urbanisation,
- Sollicite l'aide du Conseil Départemental pour les travaux de la part communale
- Autorise Madame le Maire à lancer la consultation des entreprises selon une procédure adaptée.

4-TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU PUIITS ET DEMANDE DE SUBVENTION

Arrivée de Monsieur Jean-Matthieu CANCHES

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de mettre en valeur et de sécuriser le puits situé au centre du village.

Les travaux consisteront en la pose d'un plancher de verre de dessus de puits, d'une potence démontable mécanique. Elle propose également de compléter la mise en valeur par la réalisation d'une structure métallique pour adosser un banc arrondi sur une partie du tour du puits.

Elle présente le devis retenu par la commission Achats Travaux présenté par la société QUERIN Jacky, situé à Lévignac-31530- pour un montant de 4 900 00€ HT soit 5 880.00 € TTC

Madame le Maire propose de suivre la décision de la commission et de solliciter une aide financière du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de retenir la société QUERIN Jacky, situé à Lévignac-31530- pour un montant de 4 900 00€ HT soit 5 880.00 € TTC
- Sollicite l'aide financière maximum du Conseil Départemental
- Dit que les crédits nécessaires figurent au budget primitif 2021, en section d'investissement à l'article 21318

5-REFECTION DE L'INSTALLATION CAMPANAIRE DE L'EGLISE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à la réfection et à la sécurisation de l'installation campanaire.

La centrale de commande des cloches est défectueuse et l'accès au système campanaire doit être sécurisé.

Elle présente le devis retenu par la commission Achats Travaux présenté par la société BODET – située à BRUGUIERES- 31150 - pour un montant de 14 446.55 € HT soit 17 335.86 € TTC

Madame le Maire propose de suivre la décision de la commission et de solliciter une aide financière du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de retenir la société BODET – située à BRUGUIERES- 31150 - pour un montant de 14 446.55 € HT soit 17 335.86 € TTC
- Sollicite l'aide financière maximum du Conseil Départemental
- Dit que les crédits nécessaires figurent au budget primitif 2021, en section d'investissement à l'article 21318 opération 20

Informations/Questions diverses

- ❖ Madame le Maire indique qu'avec la fin du couvre-feu à 19 heures, le marché du mercredi retrouve ses horaires habituels, les Food-truck peuvent revenir.
- ❖ Les activités pour les mineurs peuvent également reprendre en intérieur.
- ❖ Un courrier sera fait auprès du SDEHG pour étudier l'enfouissement du réseau dans le cadre des travaux d'urbanisation rue de Chastel - RD 93
- ❖ Madame Sophie CARLI travaille sur le fleurissement et l'aménagement de massifs sur la commune
- ❖ Monsieur Bruno PASQUIER indique que la Croix-Rouge Française sera présente au marché de THIL le mercredi 26 mai afin d'organiser une collecte et de faire un appel aux bénévoles

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Céline FRAYARD déclare le Conseil clos à 18 heures 43.

Fait à Thil, le 28 mai 2021

Céline FRAYARD

Maire de THIL